

Délibération n°5 : Compte Administratif Budget Principal 2018

Date de convocation : 15/03/2019

Nombre de membre en exercice : 29

Nombre de Présents : 22

Nombre de Votants : 22

L'an deux mille dix-neuf,

Le 3 avril à 18 heures,

Le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,

Présents : Mesdames et Messieurs Hervé ASTRUC, Didier CASSAGNEAU, Chantal COMBALBERT, Alain GAMBAROTTO, Jacques JOFRE, Valérie JOUANNY suppléante d'Agnès PALMIE, José LACOMBE, Philippe LAFAGE, Christian LESTRADE, Kléber LEYGUE, André MAGNAC, Alain MALMON, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Guy PORTAL, Jean PRADIN, Stéphane RADOMSKI-LASINSKA, Daniel RESONGLES, Gilbert ROZES, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT, Evelyne VERDIE suppléante de Sonia GRIMAL.

Excusés : Mesdames et Messieurs Philippe CHERON, Benoît DECAUNES, Joëlle DELTEIL, Gaylord DENAX, Dominique FORNERIS, Michel LAMOLINAIRIE, Hervé QUET.

Secrétaire de séance : M. Didier CASSAGNEAU.

L'assemblée réunie sous la présidence de Monsieur Alain MALMON, Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice **2018** dressé par Monsieur LAMOLINAIRIE Michel, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

-	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés Syndicat		323 524.32		353 870.89		677 395.21
Opération de l'exercice	1 948 145.80	1 957 540.00	1 413 305.46	909 448.13	3 361 451.26	2 866 988.13
<b>TOTAUX</b>	<b>1 948 145.80</b>	<b>2 281 064.32</b>	<b>1 413 305.46</b>	<b>1 263 319.02</b>	<b>3 361 451.26</b>	<b>3 544 383.34</b>
Résultats de clôture		<b>332 918.52</b>	<b>149 986.44</b>			<b>182 932.08</b>
Restes à réaliser			200 400.00	372 242.00	200 400.00	372 242.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 948 145.80</b>	<b>2 281 064.32</b>	<b>1 613 705.46</b>	<b>1 635 561.02</b>	<b>3 561 851.26</b>	<b>3 916 625.34</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>332 918.52</b>		<b>21 855.56</b>		<b>354 774.08</b>

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Comité Syndical, après avoir entendu Monsieur Alain MALMON et délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2018 du Syndicat.

Le Vice-Président,

**SIEEOM**  
Sud Quercy  
TRIONS pour RECYCLER

Alain MALMON

